

Régisseur son du spectacle vivant ou de la production multimédia

RNCP5730 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	L1508
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/02/2013

Certificateur(s)

Institut technologie européen des métiers de la musique (ITEMM)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Technicien du son et programmeur MIDI a comme objectifs : -la définition, la mise en œuvre, l'exploitation d'équipements de captation, d'enregistrement, de diffusion sonore.

- la gestion de sources sonores variées.
- la réalisation de supports mécanographiques (CD, DVD,...) sous la direction d'un chargé de production ou d'un directeur technique et/ou artistique.
- l'utilisation efficace des équipements d'informatique musicale et plus précisément, des équipements et instruments de musique faisant appel au protocole MIDI (Musical Instrument Digital Interface- dispositif d'interface de commande numérique entre différents appareils)

Il peut également exercer une fonction de conseil et d'assistance dans une entreprise de distribution ou de location de matériel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

enseigner

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Salles et lieux de spectacle permanent . -Sociétés de distribution et de prestations de services en sonorisation.
- Structures de production audio, multimédia et vidéo.
- Radios, télévisions hertziennes ou par réseau.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien d'exploitation en spectacle vivant - Technicien de production

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Président : un professionnel 1 représentant de l'équipe enseignante

Le directeur de l'ITEMM

2 professionnels (membres du comité de pilotage)

1 représentant du ministère de la culture et de la CPNE (invités)

COMPOSITION DU JURY — VAE

A l'étude

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/02/2013
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP16878

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5730/>